

## L'Association "Les Mains Au Panier"

AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture Paysanne)  
Siège : Maison des Associations  
33B Rue Gabriel Peri  
69210 L'ARBRESLE

## Le producteur

Le Rucher de Macameli  
41 Cour Chantoiseau  
69210 EVEUX

# Contrat d'engagement N° RU-1016-06

5 octobre 2016 – 29 mars 2017

(Autour du miel)

## L'adhérent

Nom, Prénom : ..... adhérent « Les Mains au Panier »

## Engagement

L'adhérent s'engage à prendre, et ce durant toute la durée du contrat défini dans le chapitre « Durée », le ou les paniers choisis dans le chapitre « Options retenues » parmi les options disponibles décrites dans le chapitre « Paniers » en respectant les principes décrits dans la charte des AMAP et notamment le principe de solidarité en cas d'aléa de production.

Le producteur s'engage à distribuer selon les modalités de distributions décrites dans le chapitre « Distribution », le ou les paniers choisis par l'adhérent, à l'adhérent ou à toute autre personne mandatée par ce dernier, et à proposer une solution de secours en cas d'aléas.

En tant que consommateur en AMAP ou producteur en AMAP, je m'engage :

- à respecter les principes fondateurs de la charte des AMAP
- à m'inscrire dans le cadre de la garantie participative mise en place, par Alliance PEC RA
- à adhérer au réseau régional des AMAP et, le cas échéant, au réseau local d'AMAP », dans une optique de cohérence et de coopération avec les autres acteurs du réseau.

## Durée

Ledit contrat prend effet le **mercredi 5 octobre 2016**, premier jour de livraison et se termine le **mercredi 29 mars 2017** dernier jour de livraison. Le contrat peut être rompu par l'adhérent à condition qu'un remplaçant soit désigné pour prendre la suite de ce même contrat, sauf cas très particulier pouvant être discuté lors d'une réunion de bureau.

## Distribution

La distribution des paniers se fait sur le lieu de distribution défini par l'association les mercredis de 19h00 à 20h00, la fréquence étant définie par la ou les options retenues dans le chapitre « Options Retenues » du présent contrat.

## Mode de Production

Retrouvez toutes les informations concernant les producteurs sur le site internet : [www.lesmainsaupanier.com](http://www.lesmainsaupanier.com)

## Livraison

La livraison des produits aura lieu le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois (6 livraisons par période), soit aux dates suivantes :

• 05/10/2016	• 02/11/2016	• 07/12/2016
• 04/01/2017	• 01/02/2017	• 01/03/2016

## Versement

Règlement en .....chèque(s) à l'ordre de **RUCHER DE MACAMELI**. La date de l'encaissement est à indiquer **au dos du chèque**.

## Options retenues (tous les prix sont entendus TTC)

LIVRAISON MENSUELLE	POIDS	PRIX (Unité)	QUANTITE(S)	PRIX TOTAL	MOIS DE LIVRAISON
Miel de printemps	500g	6€	.....	.....	
	250g	3,6€	.....	.....	
Miel de fleurs	500g	5,5€	.....	.....	
	250g	3,3€	.....	.....	
Miel d'acacia	500g	6,1€	.....	.....	
	250g	3,7€	.....	.....	
Miel de châtaignier	500g	6,1€	.....	.....	
	250g	3,7€	.....	.....	
Miel de fleurs sauvages	1kg	11,8€	.....	.....	
	500g	6€	.....	.....	
	250g	3,6€	.....	.....	
Miel de lavande	500g	7,2€	.....	.....	
	250g	4,4€	.....	.....	
Miel de lavande fine	500g	7,5€	.....	.....	
	250g	4,4€	.....	.....	
Miel de forêt	500g	7€	.....	.....	
	250g	4,2€	.....	.....	
Miel de sapin	1kg	15,5€	.....	.....	
	500g	8€	.....	.....	
	250g	4,5€	.....	.....	
Trio de miel - 3 pots de 125g	425g	7,1€	.....	.....	
Panier 3 pots de 250g de miels différents	0,75g	16,9€	.....	.....	
Panier 3 pots de 500g de miels différents	1,5kg	25€	.....	.....	
Pain d'épices	300g	5,3€	.....	.....	
Choco miel 250g	225g	5,3€	.....	.....	
Miel noisettes 250g	225g	5,7€	.....	.....	
Pollen	125g	5,6€	.....	.....	
Encaustique		7,4€	.....	.....	
Savons au miel	100g	2,5€	.....	.....	
Savons au miel par 3	300g	7€	.....	.....	
Bombons au miel	200g	3,9€	.....	.....	
Bombons au miel / sève pin	125g	2,5€	.....	.....	
Bombons au miel / propolis	125g	2,7€	.....	.....	
Mélange 3 bombons	250g	5,2€	.....	.....	
			<b>TOTAL</b>	.....	

## Signatures

Fait à l'Arbresle en **2 exemplaires originaux** dont un pour chaque partie.

L'adhérent  
Le .....

Membre du bureau pour le producteur  
Le .....